

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
25 juillet 2003
Français
Original: anglais

**Communiqué officiel publié à l'issue de la 4796e séance
(privée) du Conseil de sécurité**

**Tenue à huis clos, au Siège, à New York, le vendredi 25 juillet 2003,
à 16 heures**

Conformément à l'article 55 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le présent communiqué a été publié par l'intermédiaire du Secrétaire général en lieu et place d'un compte rendu sténographique :

« Le 25 juillet 2003, le Conseil de sécurité, agissant conformément aux sections A et B de l'annexe II de sa résolution 1353 (2001), a tenu à huis clos sa 4796e séance avec les pays qui fournissent des contingents à la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (MONUG).

Conformément à l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Conseil et les pays fournisseurs de contingents ont entendu un exposé de Mme Heidi Tagliavini, Représentante spéciale du Secrétaire général en Géorgie et Chef de mission.

Les membres du Conseil ont procédé à un échange de vues constructif avec les représentants des pays qui participaient à la réunion. »

